

Créteil, le 13 septembre 2019



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Les IA-IPR de physique chimie de l'académie de Créteil

À

Mesdames et Messieurs les professeurs de physique-chimie

s/c

de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement.

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par
les IA-IPR de Physique-chimie
T : 01 57 02 68 43
F : 01 57 02 68 51
Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

Objet : Lettre de rentrée 2019 en physique-chimie

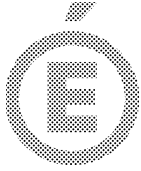
Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les professeurs et conseillers principaux d'éducation ainsi que la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont rejoint l'académie de Créteil.

L'académie de Créteil, composée de trois départements contrastés, se caractérise par de grandes richesses et diversités sociales, scolaires et territoriales. Dans ce contexte, le prochain projet académique 2020-2023 sera articulé autour des notions d'autonomie et de mobilité. Comme pour le précédent, sa conception et sa rédaction feront l'objet d'une réflexion collective entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Des éléments transversaux sont communs à tous les enseignements. Complétés par les éléments propres à vos disciplines, ils ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix, notamment d'orientation.

I. Éléments transversaux communs à tous les enseignements :

- le travail mené sur la maîtrise de la langue écrite et orale à toutes les étapes de la scolarité sera poursuivi. A cet égard, il faudra veiller, dans toutes les disciplines, à intégrer la pratique quotidienne de la production écrite et orale, tant pour les filles que les garçons ;
- au collège, l'exploitation plus approfondie des résultats des évaluations de sixième (français et mathématiques) permettra de personnaliser les parcours des élèves. Le dispositif Devoirs Faits demeure l'une des composantes essentielles de cette personnalisation en agissant sur la prévention du décrochage scolaire et la réduction des inégalités. Il s'agit maintenant d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et d'accentuer en particulier la fréquentation en quatrième et en troisième ;
- au lycée, l'année 2019-2020 est celle de la transformation de la voie professionnelle et de la mise en œuvre des nouveaux programmes des classes de seconde professionnelle et de première année de CAP. De même, dans la voie générale et dans la voie technologique de nouveaux programmes entrent en vigueur en seconde et en première. L'exploitation des tests de positionnement en seconde vous permettra de proposer un accompagnement adapté aux besoins des élèves. Pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces réformes, les



2

actions de formation et d'animation seront poursuivies. Par ailleurs, le travail engagé pour l'accompagnement des élèves dans leur choix d'orientation reste important, en particulier en terminale dans le cadre de Parcoursup ;

- de nouvelles mesures relatives à l'École inclusive sont mises en place à cette rentrée, avec notamment l'instauration des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL).

Dans notre académie peut-être plus encore l'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire. Transmettre les valeurs de la République et les faire vivre au quotidien dans les établissements scolaires est au cœur des missions de l'Éducation nationale ;
- les questions environnementales, présentes dans l'article 9 de la loi pour l'École de la confiance, seront également au cœur de nos préoccupations. La lutte contre le changement climatique et en faveur de la biodiversité se concrétise à cette rentrée par une circulaire nationale contenant notamment les huit mesures prioritaires annoncées en juin 2019 par le ministre de l'Éducation nationale. Deux d'entre elles doivent être mises en place avant décembre 2019 : l'élection d'un éco-délégué par classe et le choix d'un projet pérenne en faveur de la biodiversité dans chaque établissement ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe.

Concernant votre parcours professionnel, dans le cadre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), le rendez-vous de carrière est une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur vos pratiques pédagogiques et d'identifier vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel dans le cadre, notamment, de la GRH de proximité.

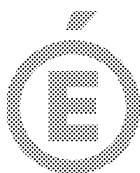
Nous vous rappelons enfin que la sécurité au sein des établissements scolaires s'appuie notamment sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse engage, en cette rentrée 2019, un plan d'action global reposant sur cinq priorités, qui vise à préserver l'École de toute forme de violence ainsi qu'à apporter un soutien sans faille à ses personnels.

Pour une information plus détaillée sur l'ensemble des thématiques de cette rentrée académique et celles concernant le premier degré, nous vous invitons à consulter le dossier de presse en suivant ce lien : http://cache.media.education.gouv.fr/file/3_Presse/88/1/DP_-_Rentre_2019_1164881.pdf

II. Éléments propres à l'enseignement en physique-chimie :

L'un des objectifs de cette lettre de rentrée est de vous présenter plusieurs axes de travail de l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie pour 2019-2020. Ces derniers s'inscrivent dans le *continuum* du bulletin d'information très complet publié en octobre 2018 : http://pc.ac-creteil.fr/IMG/pdf/bulletin_information_pc_2018_2019.pdf

Afin de poursuivre de manière fructueuse des objectifs communs pour la réussite de tous nos élèves, il est essentiel que nos actions d'enseignants et d'inspecteurs soient en cohérence avec les priorités nationales d'une part, mais aussi, à l'échelle de notre territoire, avec les trois premiers axes du projet académique actuel, qui sera mis à jour pour 2020/2023 (<http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>) :



Axe 1 : accroître la performance de l'académie pour la rendre plus efficace et plus juste ;

Axe 2 : faire vivre les valeurs de la république et promouvoir le respect des principes du service public ;

Axe 3 : développer la coopération dans l'École et avec les partenaires.

3

La prise en considération et l'intégration de ces enjeux dans vos pratiques professionnelles au quotidien, tant à l'échelle de la classe que de l'établissement, fera l'objet d'une attention particulière lors de nos rencontres.

AU LYCÉE

Cette rentrée 2019 se caractérise par l'entrée en vigueur des nouveaux programmes officiels en classe de seconde et de premières générales et technologiques. L'importance d'un enseignement mettant en avant la pratique expérimentale et l'activité de modélisation y est soulignée. Les concepts sont abordés par une approche concrète et contextualisée. Les compétences caractérisant la démarche scientifique (S'approprier, Analyser/Raisonner, Réaliser, Valider, Communiquer) demeurent un axe fort de la formation et de l'évaluation des élèves.

Les modalités d'organisation des épreuves communes du contrôle continu (E3C) pour l'évaluation des enseignements mais aussi la nature et la durée des épreuves terminales sont désormais publiées. Par ailleurs, l'ensemble des informations et textes officiels relatifs à cette réforme sont disponibles (<https://eduscol.education.fr/cid126665/vers-le-bac-2021.html>). Au cours de l'année scolaire 2018-2019, vous avez été nombreux à bénéficier des animations et formations qui ont été organisées pour vous accompagner au mieux dans la mise en œuvre pédagogique de cette réforme et vous pouvez retrouver la totalité des ressources académiques sur notre site (<http://pc.ac-creteil.fr/>). Des ressources nationales sont également disponibles sur le site EDUSCOL dédié à la physique-chimie (<https://eduscol.education.fr/physique-chimie/>). L'équipe d'inspection de physique-chimie œuvre actuellement à l'organisation d'animations et d'ateliers en 2019-2020 dans notre académie en vue d'accompagner la mise en œuvre pédagogique des programmes officiels en classe de terminales générales et technologiques, également publiés. Nous tenons à remercier l'ensemble des collègues formateurs qui ont permis la mise en œuvre de ces formations. Merci aussi à l'ensemble des collègues enseignants pour leurs efforts et leurs énergies dans la mise en place de cette importante réforme.

AU COLLÈGE

La prévention contre le décrochage scolaire ainsi que la lutte contre les inégalités est une priorité nationale. Dans ce contexte, le dispositif Devoirs Faits est un levier d'action important pour les équipes éducatives. Il est essentiel d'en renforcer la dimension pédagogique grâce à vos expertises en physique-chimie et votre engagement à tous les niveaux du collège. Par ailleurs, la réforme en cours du lycée s'inscrit dans la continuité de la réforme du collège ; les compétences validées par vos élèves et les connaissances acquises à l'issue du cycle 4 serviront d'appui pour le travail de liaison avec le lycée. L'inspection de physique-chimie remercie l'ensemble des enseignants de collège pour leur engagement dans la réussite de leurs élèves.

RÉSULTATS AUX EXAMENS

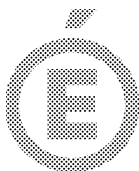
Diplôme national du brevet (DNB)

Moyenne académique : 9,3 sur 20 à la partie physique-chimie du DNB (session de juin)
Résultats de l'épreuve de sciences du DNB :

	ACADEMIE	077	093	094
Note moyenne	10,7	11,2	10,0	11,1

Baccalauréats séries générales dans l'académie de Créteil

	Série S Épreuve de physique-Chimie		Série ES	Série L
	Écrit	Pratique	Sciences	Sciences
Nombre de notes	13 026	13 005	9 065	3 528
Note moyenne	9,63	14,62	12,23	11,27



4

Baccalauréats technologiques ST2S, STD2A et STI2D, épreuve de physique-chimie

	ST2S	STD2A	STI2D
Nombre de notes	1 770	263	2 207
Note moyenne	9,34	9,97	7,41

Baccalauréat technologique STL

Épreuves	Physique-Chimie		SC. Physiques & chimiques Labo	Compétences expérimentales	Projet
	STL Biotech	STL SPCL		SPCL	SPCL
Nombre de notes	329	198	198	198	199
Note moyenne	10,04	8,41	7,21	14,2	13,16

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS (PPCR)

Dans le cadre du PPCR, nous poursuivrons les deux missions qui lui sont attachées : **l'évaluation** et **l'accompagnement**. Le volet évaluation correspond aux **rendez-vous de carrière** pour lequel nous conseillons aux professeurs éligibles de préparer ce moment important d'analyse réflexive et de projection dans votre futur professionnel. À cette fin, plusieurs ressources sont à votre disposition (<https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>). Vous trouverez entre autres la notice, le calendrier, ainsi que le document de référence à l'entretien que nous vous conseillons vivement de renseigner. Le volet accompagnement consiste quant à lui en des réunions d'équipes et des visites-conseils. Pour ces dernières, nous avons choisi de placer en priorité les enseignants contractuels ainsi que les titulaires dans leurs premières années d'exercice.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE-CHIMIE

Les nouveaux programmes officiels en lycée donnent une place importante au numérique **au service de l'enseignement de la physique-chimie**. Par cette approche, le numérique doit permettre à l'élève de **mieux comprendre et appréhender les notions enseignées**. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, vous avez été nombreux à participer aux animations et formations numériques qui ont été organisées notamment autour du logiciel de programmation Python et des microcontrôleurs. Notre académie a participé également aux **Travaux Académiques Mutualisés (TraAM)** dont le thème était « *Le codage et l'algorithmique pour l'enseignement de la physique-chimie* ». Un groupe de professeurs de notre académie a ainsi produit pas moins de 14 ressources. Les six académies ayant contribué cette année à ce projet national des TraAM ont élaboré différents types de scénarios pédagogiques, testés en classe, pour lesquels les objectifs de la pratique innovante, le contexte pédagogique, les outils ou fonctionnalités nécessaires ainsi que des exemples d'usages ont été définis. Ces scénarios font également le bilan des apports et des freins rencontrés lors de la mise en œuvre en classe. Là encore, la totalité de ces ressources académiques vous sont accessibles (<http://pc.ac-creteil.fr/>), tout comme l'ensemble des ressources produites dans le cadre des TraAM par les six académies (<https://eduscol.education.fr/physique-chimie/enseigner/ressources-et-usages-numeriques/travaux-academiques-mutualises-traam/le-codage-et-lalgorithmique-pour-lenseignement-de-la-physique-chimie-2018-2019.html>). Enfin, le **Groupe de Recherche et d'Innovation pour l'Enseignement des Sciences Physiques (GRIESP)** a aussi produit de nombreuses ressources utiles en lien avec la programmation en physique-chimie (<https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html#lien0>).

LA PROMOTION DES SCIENCES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE-CHIMIE

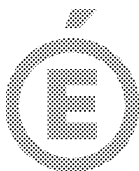
L'année de la chimie de l'école à l'université a été un succès, en 2018-2019, et vous y avez largement contribué. Nous vous encourageons pour maintenir cette dynamique à valoriser les initiatives élèves/professeurs/établissements/partenaires au service de la réussite de tous les élèves.

Voici quelques événements qui marqueront notre académie en 2019-2020 :

- La deuxième édition du **Prix Potier des lycéens** (LGT et LP) est lancée :

<http://www.anneedelachimie.fr/le-prix-pierre-potier-des-lyceens/>

avec une date limite d'inscription des classes fixée au **14 octobre 2019**. Cette



- opération contribue à la formation scientifique, mais s'inscrit aussi dans le travail sur l'orientation et la découverte des métiers et des enjeux de formation à l'orientation.
- La **fête de la science** qui aura lieu du **5 au 13 octobre 2019** : www.fetedelascience.fr
 - Les **Olympiades** académiques et nationales de physique (<http://olympiades-physique.in2p3.fr/>) et de chimie (<http://www.olympiades-chimie.fr/>).
 - Le **village de la chimie** (<http://www.villagedelachimie.org/>) qui se tiendra cette année les **28 et 29 février 2020** au Parc Floral de Paris, pour faire découvrir aux élèves de collège ou de lycée les métiers de la chimie et des sciences de la nature et de la vie.
 - Le **concours C. Génial** piloté par le dispositif Sciences à l'École (<http://www.sciencesalecole.org/>) pour développer des vocations scientifiques chez les jeunes collégiens et lycéens.

LA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Nous communiquons par courriel exclusivement via l'adresse électronique professionnelle. La consultation régulière et fréquente de votre messagerie électronique professionnelle est indispensable, avec l'adresse type prenom.nom@ac-creteil.fr. Vous devez utiliser cette boîte aux lettres qui constitue pour nous un moyen simple et sécurisé pour communiquer avec certitude ; nous vous adresserons ainsi des informations par l'intermédiaire d'une liste de diffusion destinée aux professeurs de physique-chimie.

Nous souhaitons que cette année scolaire vous apporte pleine satisfaction professionnellement, tant pour ceux qui débutent dans la carrière et qui arrivent dans notre académie que pour nos collègues confirmés. Nous espérons que cette lettre de rentrée vous aidera dans l'exercice de vos fonctions. Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une très bonne année scolaire.

Les IA-IPR de physique-chimie
de l'académie de Créteil

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie se compose de :
Corinne ALLODI : corinne.allodi@ac-creteil.fr
Cécile BRUYÈRE : cecile.bruyere@ac-creteil.fr
Marie GUITOU : marie.quitou@ac-creteil.fr
Claude MURCUILLAT : claudio.murcuillat@ac-creteil.fr
Pascal SAUVAGE : pascal.sauvage@ac-creteil.fr
Arnaud SOULAS : arnaud.soulas@ac-creteil.fr

Le chargé de mission auprès de l'inspection pédagogique régionale de physique-chimie est :
Alexandre SILVERI : alexandre.silveri@ac-creteil.fr